

## Éthique vestimentaire en éducation physique et aux activités parascolaires

« Parce qu'il y a une tenue pour chaque milieu »

Dans le cadre du cours d'éducation physique, l'enfant devra partir de la maison vêtu de ses vêtements de sport puisque nous ne disposons pas de vestiaire et afin de limiter la perte de temps de se changer dans le peu d'espace disponible aux toilettes. Il devra porter un chandail à manches courtes qui couvre complètement le tronc de son corps, c'est-à-dire, des épaules jusqu'au bassin. Le vêtement du haut doit se superposer sur le vêtement du bas et ne laisse aucune partie découverte.

Par temps froid, si votre enfant met un chandail plus chaud, on demande que le chandail de sport soit en dessous de ce dernier. Il sera possible d'enlever le chandail chaud rendu au gymnase, et de le déposer sur le banc.

L'enseignant (e) d'éducation physique de l'école se réserve le droit de remettre à l'élève, un chandail à manche courte de sport, afin de participer à son cours, s'il juge que son chandail n'est pas adéquat.

L'élève doit porter un pantalon de sport ou un pantalon de sport moulant ou un legging opaque qui ne permet pas de voir le sous-vêtement.

Les robes et jupes ne sont pas permises pour le confort et l'aisance des mouvements.

Également, les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année sont invités à apporter un déodorant à l'école. En abordant le sujet de manière positive, éducative et bienveillante, nous pouvons aider les enfants à développer de bonnes habitudes d'hygiène personnelle tout en favorisant une attitude saine et positive envers son propre corps.

Voici l'horaire des cours d'éducation de notre école pour l'année scolaire 2024-2025.

Mercredi	Judi	Vendredi
8h10 à 9h40 : 5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> année	8h10 à 9h40 : 3 <sup>e</sup> année 10h15 à 10h45 : préscolaire	8h10 à 9h40 : 4 <sup>e</sup> - 5 <sup>e</sup> année 10h15 à 11h15 : 5 <sup>e</sup> - 6 <sup>e</sup> année
	12h40 à 13h40 : 1 <sup>re</sup> - 2 <sup>e</sup> année 14h15 à 15h15 : 4 <sup>e</sup> - 5 <sup>e</sup> année	12h40 à 13h40 : 3 <sup>e</sup> année 14h15 à 15h15 : 1 <sup>re</sup> - 2 <sup>e</sup> année

**Prévoir des vêtements adaptés aux conditions climatiques en hiver, car les cours d'éducation physique se dérouleront à l'extérieur à l'occasion.**

Merci de votre précieuse collaboration !